Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 56 (1920)

Heft: 50

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LVIme ANNÉE
N° 50
Série A

LAUSANNE
11 Décembre 1920

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *De la relativité des choses, II et III. — Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, 1920. — Revue des idées : L'Ecole, force morale des Etats-Unis. — Questions de langue : En feuilletant le dictionnaire. — Bibliographie. — Informations.*

L'EDUCATEUR ne paraîtra pas le 18 décembre. Le n° 51-52, renforcé de quelques pages, paraîtra dans la semaine de Noël.

Afin de laisser aux nouveaux directeurs et administrateurs du journal le temps de préparer son organisation nouvelle, le premier numéro de 1921 paraîtra le 8 janvier.

DE LA RELATIVITÉ DES CHOSES

II

Dans un premier article, nous croyons avoir démontré que certains postulats de l'école nouvelle ont une valeur purement relative, et que cette valeur s'atténue au point de disparaître complètement suivant les circonstances dans lesquelles ils sont appliqués. Voici un point encore où la relativité des choses en matière d'éducation et d'instruction apparaît non moins clairement :

Dans plusieurs de nos cantons, c'est devenu presque un axiome que de ne pas considérer comme « matière scolaire » les enfants au-dessous de sept ans. A leur intention, on a institué les classes frœbeliennes destinées à éveiller leurs facultés, et non à leur inculquer l'instruction, au sens que nous attachons à ce mot. Un premier accroc a été fait à ce principe dans les communes n'ayant pas d'école frœbelienne, par l'admission à six ans des élèves dont les parents le désirent : mais il faut observer que cette institution de classes hybrides, dites « semi-enfantines », fut pour maintes communes un moyen commode d'économies.

Mais voici que notre principe un peu absolu de l'admission à sept ans perd beaucoup de sa valeur par l'accueil favorable que nous faisons à l'un des postulats de la réforme scolaire, celui de l'utilisation des

méthodes frœbeliennes et montessoriennes non seulement à l'école enfantine ou maternelle, mais encore au degré inférieur de l'école primaire. Nous considérions jusqu'ici que, en vertu d'un usage séculaire, l'étude de la lecture et de l'écriture amenait un changement radical dans le régime auquel l'enfant était soumis ; et c'était malheureusement le cas dans de nombreuses classes où l'élève de sept ans, passant de l'école enfantine à l'école primaire, subissait un dépaysement redoutable : le règne du livre, du cahier, de la discipline rigoureuse, du dressage parfois, remplaçait celui des choses, de la nature et de la libre expansion.

Or, désormais, le degré inférieur primaire veut être lui aussi un jardin d'enfants dans la mesure où le permet le soin des aptitudes à acquérir. Il veut faire place à la vie, à la nature ; il ne veut plus réfréner la spontanéité de l'élève, il veut au contraire l'encourager par tous les moyens ; il veut laisser à l'être jeune et confiant ce naturel délicieux qui fait « s'ouvrir sa jeune âme à la vie » avec confiance, jusqu'au jour, hélas ! trop prochain, où, sous les rudes leçons de l'adversité et parfois sous l'incompréhension des adultes, elle se dérobe pour jamais aux yeux étrangers.

Supposez réalisé le postulat de la prolongation des méthodes des jardins d'enfants ; dès ce jour-là, rien ne s'oppose plus à l'ouverture à six ans des écoles primaires publiques. Nous ne craindrons plus la scoliose et la myopie, puisque les enfants que nous confierons à l'institutrice auront du mouvement et qu'ils iront fréquemment au grand air pour y jouer et y travailler. Nous craindrons moins l'étude prématurée de la lecture, puisqu'elle sera accompagnée de travaux manuels, d'exercices au moyen de lettres mobiles ; qu'ouvrir à l'enfant le livre imprimé, ce ne sera point lui fermer le grand livre de la nature. Nous ne redouterons plus le surmenage, puisqu'en gagnant une année par la base nous pourrons aller plus lentement et à coup sûr.

On a fait aux écoles montessoriennes italiennes le reproche de commencer trop tôt l'étude la lecture ; en plaçant ce début à cinq ans, elles semblent se mettre en contradiction avec plusieurs de leurs principes (encore qu'il faille remarquer que l'orthographe phonétique de l'italien leur facilite singulièrement les choses). Mais elles ont en elles-mêmes le correctif souverain qui les préserve de tout abus : l'absence de contrainte et la liberté de développement. Elles ne se laissent pas prescrire l'âge auquel l'enfant *doit* savoir lire, pas plus que vous ne pourriez, sans nuire par avance à son développement ultérieur, prescrire à un arbre le moment où il *doit* porter des fruits. L'enfant lit quand il le peut, c'est-à-dire quand sont réunies chez lui les conditions physiques et psychiques qui lui permettent de comprendre la représentation des sons

et des idées par des lettres, des syllabes et des mots. En fixant un âge uniforme pour cette étape décisive, nous nous plaçons en dehors des lois naturelles; notre impatience est justifiée dans une certaine mesure par l'âge tardif auquel nous admettons l'enfant à l'école. Abaissez cet âge d'une année, mais placez votre élève dans une classe primaire ayant les caractères du jardin d'enfants, et l'erreur d'hier devient une possibilité naturelle. Nous disons bien une possibilité, et non une obligation qui contredirait l'absence de dispositions chez plusieurs. Les classes sélectionnées du degré intermédiaire se chargeront de séparer des élèves plus retardés ceux chez qui cette possibilité s'est réalisée.

Et voyez la répercussion d'une orientation nouvelle de la première éducation à l'école primaire : en permettant au jeune enfant bien doué de prendre les devants sans nuire à sa santé et sans abuser prématurément de ses facultés, vous facilitez du même coup le raccordement des études primaires et secondaires. A onze ans, — en aucun cas plus tôt, — il a achevé l'étude du programme du degré intermédiaire primaire, base commune indispensable de toutes les études, et il n'y a plus de danger alors à lui laisser franchir le seuil d'un Collège.

A ceux que la perspective d'un début plus hâtif des études élémentaires effrayerait, nous rappellerons que plusieurs des cantons suisses parmi les plus éclairés ouvrent l'école primaire à six ans; ce début plus hâtif est du reste subordonné, dans notre idée, à des conditions pédagogiques et hygiéniques rigoureuses. Il va sans dire que si le degré inférieur primaire devait être l'école de la contrainte, de l'immobilité, de la répétition machinale et du dressage, il serait toujours trop tôt pour l'imposer à nos petits. Nous avons simplement voulu par ces quelques faits rendre attentif à des répercussions trop ignorées de certains postulats de la réforme scolaire.

III

Quittons maintenant le domaine de l'organisation scolaire, et entrons dans celui de l'enseignement proprement dit. Nous constatons là aussi un mouvement d'action et de réaction réciproque entre plusieurs des revendications de l'école nouvelle. La pédagogie expérimentale, reprenant et précisant l'une des idées pestalozziennes, a démontré l'inanité du savoir purement verbal; pour la formation de la personnalité, et l'acquisition du savoir, elle compte surtout sur l'intérêt et sur l'action. Le savoir lui-même n'a de valeur que s'il devient un élément du caractère et un générateur d'action. C'est pourquoi le principal effort de la pédagogie nouvelle tend à s'adapter toujours mieux aux instincts de l'enfant, à ses aptitudes naturelles auxquelles l'école doit fournir avant tout des sources d'intérêt et des motifs d'action. De là des principes généraux

tels que ceux que le rapporteur du Congrès de Neuchâtel a si excellemment formulés dans la partie didactique de son travail.

Comme tous les amis de l'école, nous attendons beaucoup des efforts que fait actuellement la pédagogie expérimentale pour serrer de plus près le problème de l'acquisition du savoir par des voies naturelles, afin d'en faire un principe de vie. Mais nous nous en voudrions de ne pas attirer l'attention sur l'écueil qui attend toute théorie éducative lorsqu'elle est mise à l'épreuve de la pratique dans une école publique; nous le faisons non pas pour décourager les chercheurs et les novateurs, mais pour que, connaissant le danger, ils s'appliquent à l'éviter, puis aussi pour qu'ils considèrent, à côté des éléments nouveaux du problème, des éléments plus anciens qui n'ont rien perdu de leur importance. Ne disposant pas de la place qu'exigerait une étude plus complète, nous nous bornerons à deux exemples caractéristiques.

Le premier nous est suggéré par l'application du self-government à une école publique. Nous connaissons des essais de ce genre qui sont d'admirables mises en œuvre d'un principe juste en soi, et qui laisseront certainement des traces fécondes; nous en connaissons aussi qui finirent en haute comédie et qui ont pour longtemps discrédité, dans toute une contrée, l'idée qu'ils prétendaient servir. Question de tact, de doigté, d'adaptation au milieu, de personnalité, ou tout simplement d'intelligence! On peut fort bien concevoir une forme de self-government dont les réglementations, pour être votées par les élèves, prennent une allure encombrante et même tyrannique. Et l'on peut concevoir aussi une discipline libérale, fondée sur l'acquisition de bonnes habitudes dès l'entrée à l'école, et qui réduit au minimum les cas de désobéissance ou de désordre, tout en laissant aux élèves toute l'initiative désirable dans le travail collectif et l'organisation intérieure de la classe; le maître reste, il est vrai, l'agent essentiel de cette discipline-là, mais il laisse aux élèves leur naturel, les invite à la libre expression de leur moi dans une atmosphère de confiance réciproque et de bonté ferme. Il peut arriver qu'en définitive le sentiment d'une liberté raisonnable domine dans une école sans self-government organisé, et que celui d'une contrainte réelle s'impose dans une école organisée en république démocratique. Eternelle relativité des choses!

Nous puiserons notre dernier exemple dans le domaine de l'instruction proprement dite, dont l'acquisition reste, on en conviendra, la tâche essentielle de l'école publique. Quelle que soit l'opinion que l'on professe à l'égard de la méthode à employer, chacun est d'accord pour reconnaître qu'un élève quittant son école, primaire ou secondaire, à 15 ou 16 ans, doit être à même de comprendre, de parler et d'écrire convenablement sa langue maternelle, de se servir correctement des

connaissances courantes en arithmétique, en géographie, en sciences naturelles, en histoire, et qu'il doit avoir acquis certaines aptitudes manuelles et autres qui lui seront utiles dans sa préparation professionnelle future ou agrémenteront son existence. Pour que ce résultat soit possible, une condition que les manuels de pédagogie théorique ignorent trop doit être remplie. Il faut que le maître, et avant lui les auteurs des programmes et des manuels, possèdent à fond l'*art de sérier les difficultés ;* il faut que pour chaque branche d'étude on ait fait un choix de sujets entre lesquels il existe un lien naturel, de sorte que la connaissance des premiers soit la base naturelle de l'étude des suivants; il faut que chaque moment de l'enseignement soit conçu non seulement pour lui-même, mais pour le secours qu'il peut prêter à la suite du travail. Il est vain d'éveiller des impressions, de créer des notions, si celles-ci sont vouées tôt après à l'effacement définitif. Le temps est trop précieux pour qu'on le gâche de la sorte. Il ne sert de rien d'avoir été actif, si cette activité s'est dépensée sans but précis et sans qu'il en soit résulté une augmentation d'aptitudes.

Un choix heureux de l'ordre d'étude peut économiser plus de la moitié du temps et doubler les résultats. Un ordre mal conçu de la matière des leçons peut créer dans l'esprit un désordre, une confusion pire que l'ignorance totale. Par un choix malencontreux de la matière d'étude, par des applications insuffisantes et par un mauvais enchaînement des sujets traités, on peut paralyser la méthode la meilleure en apparence, et rendre inefficaces toute une foule de procédés proclamés par la psychologie comme des trouvailles heureuses. Par un choix heureux et un enchaînement logique des sujets d'étude, on peut remédier à maints défauts de méthode et à une pauvreté, toujours regrettable d'ailleurs, des moyens mis en œuvre.

Prenez, dans un ordre de connaissances donné, l'esprit à l'état de table rase, tel celui d'un élève recevant sa première leçon d'une langue étrangère. Vous pouvez, par un départ heureux, le rendre d'emblée content d'apprendre et conscient de progresser, ou bien créer chez lui une confusion et un trouble précurseurs de tous les échecs. Songez à l'utilisation, dans la suite du cours, des mots appris dans les leçons antérieures,— ou à leur non utilisation. Songez à la façon graduelle de présenter et d'exercer une difficulté grammaticale complète, telle la déclinaison d'une langue synthétique ou son système de conjugaison, — et songez à cette même présentation faite en bloc, dans un salmigondis de paradigmes. Songez à la base solide que constitue, pour le savoir, la forme non modifiée des mots (singulier des substantifs, infinitif et présent des verbes), — et songez à la confusion inextricable que cause dans la mémoire l'emploi prématuré de leurs formes modifiées (pluriels des

noms à consonnance différente de celle du singulier, imparfaits irréguliers des verbes). L'échec de nombreux cours de langues, très intéressants en apparence, n'a pas d'autre cause qu'un manque d'ordre naturel, car l'*ordre reste l'un des éléments les plus importants de l'intérêt et la condition indispensable de la mémorisation*. Vous pouvez appliquer dans le détail des procédés justes en soi, mais échouer dans l'ensemble parce que vous n'avez pas su sérier vos leçons *de façon à ce que l'élève trouve constamment une aide pour ses efforts nouveaux dans la trace laissée dans son cerveau et dans son être par ses efforts antérieurs.*

Cette recherche d'un enchaînement logique de la matière, chaque maître ne peut pas l'accomplir seul avec la certitude du succès; elle doit être l'œuvre des auteurs des programmes et des manuels. C'est parce que ce travail primordial est de toute importance, et que de lui dépend le succès ou l'échec de l'école, que de bons manuels resteront un élément indispensable de l'enseignement. A deux conditions toutefois : tout d'abord que le savoir du spécialiste ait été subordonné à l'art du pédagogue dans leur élaboration; puis, — et nous insistons sur ce point, dont l'oubli est mortel pour le progrès de l'école, — *que le manuel ne devienne jamais un prétexte à négliger la leçon directe*, celle où, **tous livres fermés**, et dans un moment d'activité intense autant que joyeuse, maître et élèves élaborent en commun l'édifice de savoir collectif auquel chacun d'eux apportera ensuite, à l'aide du manuel s'il le faut, les ornements et les compléments que lui suggérera sa propre individualité. Le véritable manuel est un guide pour le maître et un aide-mémoire pour l'élève ; il ne doit jamais devenir l'instrument unique de la leçon.

* * *

Ainsi, quelle que soit la conception personnelle que l'on ait de l'école, on ne peut empêcher la loi de la relativité des choses d'exercer ses effets dans l'accomplissement des réformes estimées les plus désirables si on les envisage seules. L'organisation des études réagit sur la technique de l'enseignement; à une technique différente, d'autre part, doit correspondre une autre organisation. Un procédé excellent en soi peut rester inefficace ou même devenir la cause de désagréments divers, s'il est appliqué dans des conditions malheureuses. Une leçon bien donnée peut laisser des traces utiles et définitives si elle s'enchaîne dans un tout logiquement conçu ; mais elle peut perdre la majeure partie de sa valeur si elle reste sans lien avec la suite de l'enseignement. Si bien établis enfin que soient les systèmes d'éducation qui s'imposent à notre étude, ils restent sans efficacité si l'autorité morale du maître, son absolu

dévouement à sa tâche, son amour du travail, son intérêt pour ses élèves, sa personnalité tout entière en un mot, ne leur donnent la consécration suprême.

ERNEST BRIOD.

ANNUAIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN SUISSE, 1920.

Nous pensons que la meilleure manière de présenter l'Annuaire de cette année à nos lecteurs consiste à publier l'excellente préface dont son rédacteur, M. Jules Savary, fait précéder les études très intéressantes de ses collaborateurs :

Alors que tout change autour de lui, l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse* s'avance au devant de ses fidèles lecteurs à la même allure que ces dernières années.

Non pas qu'il veuille se tenir systématiquement dans les sentiers battus. En 1918, les études de M. E. Briod : « Ecole d'hier et école de demain », ou de M. Fontègne : « Orientation professionnelle de la jeunesse » ; en 1919, l'exposé de M. le Dr Barth sur « la réforme de l'enseignement secondaire », ou celui de M. Duchosal sur « le surmenage » ont suffisamment montré que nous ne craignons pas d'affronter les vents du large.

Cette année, ayant appris que M. *P. Bovet*, après s'être soumis lui-même à des expériences de *psychanalyse*, avait fait quelques essais de ce procédé d'investigation psychologique et d'action éducative, nous avons demandé au Directeur de l'Institut Rousseau de nous donner le fruit de ses observations.

Le père de famille ou le maître d'école peut-il tirer de la psychanalyse quelque profit ? La question prête encore à la controverse. Tandis que le Dr H. v. Muller, professeur à l'Université de Munich, dans une étude très objective [1], conclut, après avoir formulé quelques réserves, à l'utilité d'une collaboration judicieuse de la psychanalyse et de la pédagogie, l'avis longuement motivé [2] du Père J.-B. Egger, directeur de l'Ecole cantonale de Sarnen, pourrait se résumer en ces mots : « Ce qu'il y a de bon dans cette panacée n'est pas nouveau et ce qu'il y a de nouveau n'est pas bon. »

Incontestablement la psychanalyse est un instrument délicat à manier. Entre des mains inexpertes il peut provoquer des accidents difficilement réparables. Ce n'est pas une raison pour ne pas chercher à en connaître le mécanisme. Il y a tant de personnes qui se demandent ce qui se cache sous ce mot mystérieux ! — M. Bovet les éclairera et leur montrera que les recherches de Freud et surtout de ses disciples zuricois, si elles n'ont pas toute l'importance pédagogique que d'aucuns leur attribuent, permettent de pénétrer plus avant dans l'âme enfantine et d'exercer sur elle une influence libératrice ; à la condition toutefois que l'on se comporte avec la prudence, le tact, le respect qui s'imposent en pareille occurrence.

C'est aussi d'un conseil de prudence que nous accompagnons les constatations

[1] Dans « Zeitschrift für pädagogische Psychologie », 66 pages in-8°. — Numéros de mai à septembre 1917. — Quelle & Mayer, éditeurs, Leipzig.

[2] « Die Psychanalyse als Seelenproblem und Lebensrichtung. » — 75 p. 8°. — Sarnen 1919.

si convaincantes que la plume optimiste de Mlle *Louise Briod* nous a apportées du Tessin.

La *Méthode Montessori* est bien dans la ligne de l'évolution pédagogique. On a compris de mieux en mieux, depuis la Renaissance, que les connaissances imposées à l'enfant s'ancrent moins aisément dans son esprit que celles qu'il acquiert par un effort personnel librement consenti. Mais la méthode, généralement admise quand il s'agit d'instruire, provoque une certaine méfiance dès qu'on a en vue la discipline et l'éducation morale. Dans ce domaine, beaucoup croient encore trop exclusivement à l'efficacité de la contrainte. Ne serait-il pourtant pas d'une élémentaire logique de reconnaître que, si c'est dans la liberté que l'intelligence s'épanouit, la même atmosphère ne saurait être pernicieuse à la formation du caractère? Mme Montessori, forte d'expériences psychologiques scientifiquement conduites [1], est arrivée à la conviction que l'enfant ne déploiera toutes ses énergies latentes nulle part aussi bien que dans une école où on lui laissera la plus large part d'initiative. Cette foi, Mme Montessori la communique autour d'elle avec l'ardeur d'un apôtre. C'est ainsi que le Tessin fut conquis.

Mlle Louise Briod, qui, dans sa propre classe primaire, pratiquait déjà quelques-uns des principes montessoriens, a voulu se rendre compte de la façon dont on les observait de l'autre côté du Gothard. Elle a été ravie de ce qu'elle a vu et, par ses descriptions alertes, par ses exemples bien choisis, elle a réussi à nous faire partager son enthousiasme.

Mais n'oublions pas que les « Asili d'Infanzia » du Tessin ont eu pour initiatrice une personne tout à fait supérieure, qui, après avoir reçu l'impulsion de Mme Montessori, sut à son tour former et stimuler un corps enseignant d'élite. La méthode Montessori exige de la maîtresse une connaissance psychologique de l'enfant, un doigté, un dévouement, une autorité morale qui ne sont pas donnés à chacun et ne s'acquièrent pas en un jour. Or, sans ces qualités-là, la maîtresse la mieux intentionnée pourrait faire de sa classe la cour du roi Pétaud.

En abordant l'étude consacrée à l'*enseignement des sciences*, le lecteur mettra le pied sur un terrain moins brûlant. Il suivra sans hésitation M. le Dr Baudin, quand celui-ci invitera ses collègues à ne pas accumuler des faits dans la mémoire de leurs élèves mais à chercher avant tout à leur inculquer l'esprit scientifique.

La guerre a fait éclater aux yeux de tous la complication des relations commerciales, qui se multiplient d'un bout à l'autre du monde. L'étude des lois qui président à cet immense déploiement d'intelligence et d'énergie est indispensable à quiconque veut y participer. De là la nécessité des *hautes écoles de commerce*, dont M. *Paillard*, avec une rare compétence, nous raconte l'histoire et nous décrit l'organisation.

La chronique d'hygiène de M. L. Henchoz a été remplacée cette année par une étude originale d'un *médecin scolaire*, M. le Dr *Chapuis*, qui nous prouve, chiffres en mains, que l'école n'est pas seule responsable de certaines maladies ou déformations qu'on l'accuse de favoriser.

[1] Voir *Pédagogie scientifique*, Paris, Larousse 1919, un vol. in-4°,

Quant à M. *L. Henchoz*, il a tenu cette fois à attirer l'attention sur l'*enfance abandonnée et les jeunes délinquants*. Les quelques documents qu'il a réunis nous font mesurer l'étendue et le sérieux d'un problème qui mérite d'être repris.

Complétant son exposé de l'an passé, M. *Knapp* nous fournit des renseignements précis sur les transformations géographiques que le monde a subies depuis la guerre.

L'*Archiv für das Unterrichtswesen* de 1919 est presque exclusivement consacré à une enquête sur les conditions matérielles qui sont faites au corps enseignant primaire en Suisse. Pour maintenir les liens qui unissent notre *Annuaire* à son frère aîné de la Suisse allemande, nous avons reproduit ces renseignements en les complétant par l'indication des traitements que touchent les maîtres secondaires. Nous avons ainsi pu présenter un tableau d'ensemble qui sera, espérons-nous, de quelque utilité, d'une part aux fonctionnaires de l'enseignement qui réclament encore une amélioration de leur sort, d'autre part aux autorités qui ne peuvent pas tarder davantage à leur donner satisfaction.

Après tout cela, il nous restait peu de place pour la seconde partie de notre publication. Comme l'élévation démesurée des frais d'impression nous obligeait à réduire encore le nombre de nos pages, nous avons cherché à mentionner, d'une façon aussi succincte que possible, les faits et les documents qui ont jalonné, en 1919, la marche de l'instruction publique dans nos divers cantons. Nous nous sommes naturellement arrêtés plus longuement en Suisse romande et nous avons accueilli, avec une reconnaissance particulière, la chronique genevoise de M. *Duvillard*. — Combien le tableau de notre vie scolaire serait plus vivant si un représentant de chaque canton voulait bien, année après année, nous narrer ce qui s'est produit d'intéressant dans son entourage immédiat! Nous entrevoyons d'autres améliorations encore, mais à chaque jour suffit sa peine. Nous serions déjà satisfaits si notre publication contribuait, en une faible mesure, à faire de l'école publique, à ses divers degrés, l'instrument le plus efficace de la rénovation morale et sociale dont notre pays a besoin.

J. Savary.

REVUE DES IDÉES

L'Ecole, force morale des Etats-Unis[1].

Avant la guerre, on nous a fait voir dans l'Amérique le pays du sens pratique doublé d'un goût presque anormal de l'énorme; pendant la guerre, nous avons découvert l'idéalisme américain. Depuis que la vague américaine a cessé de déferler et que l'oncle Sam est rentré, maussade, dans sa coquille, les jugements les plus divers ont été formulés sur la mentalité américaine; il y a à sa base une psychologie dont les forces vives nous échappent parfois; pour beaucoup de nos intellectuels, elles sont même inexistantes.

Le livre de Mme Cheftèle, docteur ès sciences sociales de l'Université de

[1] *Les Forces morales aux Etats-Unis* (l'Eglise, l'Ecole, la Femme), par Sophie Cheftèle, Préface de Pierre Mille. Payot, Paris. 6 francs.

Bruxelles et professeur à l'Université de Northampton (Massassuchet), projette une vive lumière sur l'âme américaine et montre combien, au fond, nous la connaissons peu et la jugeons mal Des trois forces morales qu'elle s'applique à mettre en relief, l'Ecole nous intéresse tout spécialement. Libérée des traditions qui nous honorent, mais nous oppriment aussi parfois, elle s'est adaptée merveilleusement aux besoins de la vie. Non qu'elle fasse fi de l'idéal sans lequel toute éducation sombre dans le matéri lisme, mais elle veut faire œuvre pratique, parce que l'homme est né pour agir, et non pour rêver; elle laisse à l'individu toutes possibilités d'évolution et de perfectionnement et n'a pas la prétention de tout enseigner, mais elle veut mettre chacun à même de jouer un rôle utile dans la société. Avant tout, elle veut être démocratique; honorant le travail par-dessus tout, elle ne connaît pas les privilégiés, elle dédaigne les fruits secs, les élèves ou les étudiants amateurs, elle prise fort au contraire ceux qui, à l'instar de Garfield, gagnent leur vie, — fût-ce dans un atelier, — tout en poursuivant leurs études.

Que cette conception trouve sa rançon dans une pauvreté apparente en génies originaux, c'est certain. Qu'il y ait une certaine absence d'intellectualisme dans la société américaine même cultivée, ce n'est pas contestable. Mais de belles forces sont à l'œuvre, qui préparent sur des bases nouvelles pour nous, un ordre de choses différent de celui auquel nous sommes habitués. Comment aurions-nous le droit d'en être scandalisés ou même étonnés? Combien singulière est notre prétention de croire immuable la société cultivée telle que la vieille et malheureuse Europe l'a conçue! Ecoutez ce jugement de Mme Cheftèle:

« Les principes conducteurs de l'éducation aux Etats-Unis sont, avec le *démocratisme* et la *sociabilité*, l'appropriation de l'*indépendance*, et un grand effort vers la culture orientée des aptitudes. Dans aucune autre partie du monde on n'accorde autant d'importance à l'école, maison de l'enfant. Tout le monde s'y intéresse. Elle est le noble souci de toutes les familles. Les gens sans enfants, même, s'en occupent comme d'un devoir agréable envers le pays.

» En Amérique, mieux que partout ailleurs, on a compris le rôle immense que l'école doit jouer dans la vie de la nation. On sait qu'elle contient en puissance l'esprit et la force de demain, aussi aujourd'hui fait-on tout pour elle. Les citoyens unissent leurs efforts et, à l'argent de l'Etat, joignent le leur. Les dons particuliers affluent. Il y a émulation pour le mieux-faire. On rivalise d'Etat à Etat, de ville à ville, de village à village. Chacun a l'orgueil de son école, de son université.

» Si l'étranger s'étonne d'entendre dire : *Our school is the best school ; our University is the best in the States :* « Notre école est la meilleure, il n'y a pas de meilleure Université aux Etats-Unis, » c'est que l'étranger n'a pas encore compris quelle place occupe dans le cœur de l'élève, de l'étudiant, l'école, l'université où il apprend à vivre autant qu'à penser. C'est un véritable culte et l'on conçoit que tous aient sans cesse le désir d'améliorer en savoir et en confortable une institution si chérie. »

Nous nous contenterions, fût-ce au prix de quelques éliminations dans nos programmes intellectualistes, d'un jugement pareil sur nos écoles européennes !

QUESTIONS DE LANGUE

En feuilletant le dictionnaire.

On ne lit pas assez le dictionnaire. C'est pourtant une lecture très intéressante, qui offre ces deux avantages de nous instruire et de nous inspirer une sage modestie. Nous savons, en somme, très imparfaitement notre langue. A part quelques rares exceptions, ceux qui croient très bien la connaître en ignorent toujours une bonne partie.

Une langue est un organisme vivant, qui va se déformant et se transformant sans cesse. Le regretté Arsène Darmesteter publia un jour sur ce sujet un livre intitulé : *La vie des mots*. C'est un ouvrage important qui explique fort bien l'évolution de la langue française. Dans l'article qui va suivre, je voudrais traiter un sujet analogue en signalant à nos lecteurs les remarques qu'il m'a été donné de faire au triple point de vue de la *disparition* des mots, de leur *transformation* et de leur *origine*.

Ce qui frappe tout d'abord quand on lit le dictionnaire, c'est la quantité de mots qui y figurent toujours mais qui sont tombés en désuétude. Un lexique même n'est pas seulement un recueil de vocables en pleine vie, c'est aussi une sorte de cimetière où reposent des morts ne parlant plus aux vivants. J'exhume au hasard de cette nécropole quelques-uns d'entre eux particulièrement frappants.

On employait autrefois le verbe *abonnir*, dans le sens de rendre bon ; on disait : Le vin *s'abonnit* dans cette cave. Pour dire que quelque chose était de la nature du diamant, on se servait de l'adjectif, transplanté du latin, *adamantin :* « Un cœur adamantin ». Si l'on décidait de prendre pour *nièce* la fille d'un de ses amis intimes, on exprimait cette adoption particulière par le verbe *aniécer*. *Donner son assentiment* à une manière de voir se disait en un seul mot : *assentir* à. Exercer la profession d'avocat, c'était *avocasser*, analogue à professer. Nous disons aujourd'hui *attiser* le feu, mais ne pouvons pas exprimer l'action contraire ; autrefois on *détisait* le feu. Un tablier de femme avait nom jadis *un devantier*, et une jupe, pour monter à califourchon, une *devantière*. Vers la fin du XVIIIe siècle, la grippe s'appelait la *coquette*. Peut-être faut-il chercher l'origine de ce mot dans le fait qu'une coquette est aussi dangereuse que la grippe. Nous sommes embarrassés quand nous voulons exprimer la qualité de ce qui est *frêle ;* nos aïeux avaient pour cela le joli mot de *frêleté*, que nous avons laissé perdre. Nous avons perdu de même le verbe très expressif de *galer* pour *faire le galant* ou être *un galantin*. A propos de ce dernier mot, je ferai remarquer que les terminaisons de certains vocables sont fort trompeuses. On peut bien dire en parlant d'un monsieur : « *C'est un galantin* », mais il serait assez comique de dire d'une dame : « *C'est une galantine* ».

Saviez-vous que la *voie lactée* se disait naguère la *galaxie* et qu'un soldat maraudeur était *un goinfre ?* On dit toujours un *mécréant*, mais l'infinitif *mécroire* n'existe plus, de même que *mejuger* pour mal juger, *obombrer* pour ombrager et *obreption* dans le sens de « action de cacher la vérité pour obtenir quelque chose ».

Quand on voulait parler d'un soldat qui ne se battait pas, on l'appelait un

pagnote, d'après l'italien *pagnotta* (petit pain), nom donné par dérision à un soldat d'occasion qui se louait pour un pain. Regarder le combat sans y participer c'était : « *monter sur le mont Pagnote.* » C'est bien la seule ascension qu'ont faite les embusqués de la dernière guerre, ceux dont un poète combattant a dit :

Les embusqués sont ceux dont les âmes mal nées
Attendent sans honneur le nombre des années.

Au XVIIe siècle, une sotte était *une pecque ;* Molière l'emploie dans les *Précieuses ridicules.* Le tabac se disait *petun*, d'un mot brésilien, et fumer c'était *pétuner*. Rostand s'est servi de ce mot archaïque dans la fameuse tirade des nez de *Cyrano.*

On parlait aussi de *papier porphyrisé*, glacé avec de la sandaraque pulvérisée.

Nous avons gardé le mot *quiétude*, mais son adjectif *quiet* n'est plus employé, de même que *courcaillet*, qui désignait le cri de la caille, et *le jabotage*, cri de la perruche.

C'est quand on lit *Le livre des mestiers*, d'Etienne Boileau, prévôt de Paris sous le roi saint Louis, au XIIIe siècle, qu'on peut voir combien de mots courants ont disparu de la circulation à travers les siècles. Dans ce curieux ouvrage, il est mentionné cent un métiers, divisés en six groupes.

Dans le premier groupe de l'alimentation, je note les *talemeliers* (boulangers), les *blatiers* ou marchands de grains, les *taverniers* ou marchands de vin au détail, les *cervoisiers*, les *regrattiers* (revendeurs de vivres de toutes sortes), les *oyers*, qui vendaient des oies accommodées, les *poissonniers d'eau douce* et les *poissonniers de mer*, les *feiniers* ou vendeurs de foin.

Dans le deuxième groupe de l'orfèvrerie, joaillerie, etc., je note les *pâtenôtriers* travaillant l'os, la corne, le corail, la nacre, le jais, les *cristalliers* et les *barilliers* (fabricants de barils en bois précieux).

Dans le troisième groupe comprenant le travail des métaux communs, je vois le curieux mot de *boucliers*, fabricants de boucles, les *épingliers*, les *tabletiers*, fabricants de tablettes à écrire, les *déciers*, fabricants de dés en bois, corne, os, ivoire, les *haubergiers*, fabricants de hauberts ou de cottes de mailles, les *archiers*, qui faisaient des arcs.

Dans le quatrième groupe des ouvriers d'étoffes, je trouve les *fileresses* (travaillant la soie), les *laceurs*, les *crépiniers*, les *tapissiers nostrés* (nationaux) et les *tapissiers sarrasinois* (d'Orient), les *braliers de fil* ou culottiers, les *chaussiers*, fabricants de chausses (culottes).

Dans le cinquième groupe du cuir, il y avait les *cordouaniers*, ouvriers en *cordouan* ou cuir de Cordoue, aujourd'hui les cordonniers, les *savetonniers*, qui faisaient les chaussures en basanes, les *boursiers*, fabricants de braies ou caleçons, les *chapuiseurs* ou *arçonniers* (fabricants d'arçons).

Dans le sixième groupe, de bâtiment, je remarque : les *mortelliers* (appareilleurs), les *écuelliers*, fabricants d'écuelles ; les *baigneurs-étuvistes* et les *chirurgiens.*

Je note encore dans ce curieux livre que la caisse de secours des diverses cor-

porations s'appelait sa *boîte* ou *son aumône ;* elle servait à l'entretien des orphelins et à l'assistance des vieillards de la communauté.

Tous les mots que je viens de citer reposent aujourd'hui dans le cimetière de la langue.

* * *

Ce qui est bien intéressant aussi c'est la déformation, parfois très curieuse, qu'ont subie une foule de mots. Ainsi : « Je m'en moque comme de *l'alcoran* », s'est transformé en « *comme de l'an quarante* ». De *butte* en blanc (la butte est l'éminence de terre où l'on place une cible, d'où l'expression *être en butte* à des attaques, servir de cible, et *le blanc* est celui de la cible), est devenu de *but en blanc*, *haleter* devrait s'écrire *aleter*, car il dérive d'aile (*ale*) et veut dire *battre de l'aile* Le mot *lierre*, formé par prosthèse, était régulièrement *li erre* (*li* étant l'article sujet en vieux français). Ce n'est pas *pendeloque* qu'il faudrait dire, mais *pendeloche*, de la famille du verbe archaïque *pendeler*. Au lieu d'une *glace sans tain*, c'est « une glace sans *étain* », qu'il serait correct d'employer. Nous disons souvent : le *traintrain* d'une chose ; il serait mieux de parler du *trantran* d'une chose. On devrait écrire *sarbatane* au lieu de *sarbacane* et *sercelle* au lieu de *sarcelle*.

Les déformations de la langue ne portent pas seulement sur la forme des mots, elles se voient aussi dans le sens de ceux-ci. Je n'en citerai qu'un seul exemple, parce qu'il est tout récent, c'est celui du mot *alternative*. Le sens très clair de ce mot est : « Obligation d'opter entre deux partis à prendre » ; on dira donc en parlant d'un homme menacé de mort : « Il ne lui restait plus que *cette alternative* ou de fuir ou de mourir. » Un tas de gens se mettent maintenant à parler *de deux alternatives*. Récemment M. Victor Giraud, un bon écrivain cependant, disait dans le premier fascicule de son *Histoire de la grande guerre*, en parlant de von Kluck : « Placé entre *les deux alternatives* ou d'attaquer le camp retranché de Paris avec la menace d'une armée imparfaitement réduite sur ses flancs, ou d'essayer d'abord de venir définitivement à bout des armées de Joffre et de French, le chef allemand choisit la *seconde*. »

Pour un lettré sachant le latin, cette déformation est inconcevable.

L'évolution naturelle ou artificielle des mots donne lieu à des transformations de sens parfois surprenantes. Par exemple, voici le mot *allusion* qui voulait dire *badinage* et signifie maintenant : « mot ou phrase qui, sans rien nommer, éveille l'idée de quelqu'un ou de quelque chose. » *Amiable* primitivement avait le sens *d'aimable*, et *bachelier*, terme universitaire aujourd'hui, se disait d'un jeune gentilhomme aspirant à devenir chevalier. *Bévue*, méprise grossière, est aussi le nom d'une maladie de l'œil, la *diplopie*, consistant à voir les objets doubles (de *bis* et *vue*).

Le mot *bureau*, dérivé de *bure*, veut dire à la fois : grosse étoffe de laine drap de laine qui servait de tapis de table, la table recouverte de ce drap et, par extension, un meuble à tiroirs sur lequel on écrit, la table où quelqu'un travaille, le lieu où sont installés certains services d'une administration, et les gens qui dirigent une assemblée (un bureau électoral).

Le mot *antan* (de *ante anum*) a subi lui aussi une altération curieuse. Dans le

célèbre vers de Villon : « Mais où sont les neiges d'antan ? », il veut dire exactement de l'*an passé ;* couramment, aujourd'hui, nous l'employons dans le sens d'*autrefois*. Nous disons en parlant d'un fait très ancien : « Mais où sont les neiges d'antan ? » Darmesteter, dans l'ouvrage que j'ai cité, a fait voir comment s'opèrent ces transformations de sens, notamment à propos du mot *grève*, qui voulait à dire à l'origine *terrain sablonneux* au bord de la mer ou d'un fleuve et exprime aujourd'hui « *la cessation voulue du travail* en vue d'obtenir un avantage », après avoir passé par les expressions : la *grève* de la Seine, la place de la *Grève*, aller *à la Grève* et *se mettre en grève*.

On pourrait faire des remarques analogues avec l'expression « *camelot* du roi ». Camelot, qu'on écrivait primitivement *chamelot*, est dérivé de *chameau* (chamel). Ce mot servait à nommer une étoffe faite en poils de chameau, puis une grosse étoffe de laine, ensuite une étoffe ou un objet de pacotille, enfin le colporteur qui la vendait, d'où le dérivé *camelote*. Camelot désigna plus tard un colporteur de journaux et, en dernier lieu, un colporteur des idées royalistes sous la troisième république.

Ce dernier sens est du reste bien venu, car la monarchie hypothétique du duc d'Orléans sent terriblement la camelote.

(*A suivre.*) HENRI SENSINE.

BIBLIOGRAPHIE

Les chansons de la Gloire qui chante. Deuxième série. Texte de 16 chansons avec accompagnement de piano par Emile Lauber.

Les éditions Spes, Lausanne, publient sur le même type que l'album I, paru l'an dernier, la seconde série des chansons qui ont assuré le succès de la « Gloire qui chante». Cette publication est très artistiquement présentée avec des illustrations en couleurs de J. Courvoisier et Ed. Boitel. On peut bien dire que jamais l'on n'a édité chez nous de la musique aussi luxueusement. Le « Chant de la Bérésina », la « Chanson du laboureur », « Marion et le dragon », la « Chanson de mariage » sont sans doute les meilleurs morceaux de ce savoureux répertoire qui se recommande de lui-même, sous la forme aimable que lui ont donnée les éditions Spes, à tous les chanteurs et chanteuses du pays romand.

Les collèges et les gymnases de la Suisse (Payot, Lausanne, fr. 7,50), tel est le titre sous lequel M. Ch. Gilliard, directeur du Gymnase classique de Lausanne, vient de faire paraître à la librairie Payot, la traduction du très long travail du Dr Barth, recteur de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Bâle, ouvrage qui a été résumé très en détail dans notre journal. Une première traduction de l'ouvrage de M. Barth sur « la réforme de l'enseignement supérieur en Suisse » n'ayant pu être publiée, M. Chuard, conseiller fédéral, chargea M. Gilliard d'en faire une seconde, parue en un beau volume de 256 pages. A vrai dire, il s'agit d'une adaptation et non d'une traduction, presque impossible à faire, ce qui ne veut pas dire que les parties importantes du rapport Barth n'aient été rendues très exactement. En second lieu, M. Gilliard, avec l'assentiment de l'auteur de l'ouvrage allemand et du chef du département fédéral de l'intérieur, a réduit quelque peu

le texte en faisant des coupures ici et là dans les passages les moins importants et en raccourcissant certains développements.

L'ouvrage n'y a rien perdu; il contient tout ce que doit connaître un lecteur désireux de s'orienter dans l'importante question de la réforme de l'enseignement secondaire supérieur; les chapitres se lisent très agréablement sans qu'on éprouve cette lassitude que font naître, ici et là, certains développements par trop touffus et les phrases souvent très longues de l'ouvrage allemand. M. Ch. Gilliard a accompli avec succès un travail très difficile et a mené à bonne fin une entreprise qui aurait rebuté plus d'un pédagogue. L'original ne perd rien de sa valeur et gagne en fraîcheur, en clarté et en précision. Nous recommandons vivement le volume à tous ceux qu'intéresse la question. E. F.

Note de la Rédaction. — Depuis le moment où l'ouvrage de M. Barth a été écrit, certaines modifications de faits se sont produites. C'est ainsi que, par l'introduction d'une cinquième classe, l'Ecole de commerce de Lausanne a acquis le droit de délivrer le certificat de maturité dite commerciale, dont les éléments de culture générale ne sont pas inférieurs en fait à ceux de la maturité scientifique. La version française eût pu combler cette lacune de la liste Barth des écoles suisses préparant à l'Université; elle ne l'a pas fait.

L'Education dans la famille, par Ad. Ferrière, docteur en sociologie, directeur du Bureau international des écoles nouvelles. Editions « Forum », Neuchâtel et Genève, 2 fr. 70.

Quelle heureuse idée ont eue les directeurs des éditions « Forum » en demandant à M. Ad. Ferrière un livre sur l'éducation dans la famille! Nous connaissions en lui le savant sociologue, le psychologue et l'éducateur scolaire, mais l'éducateur familial, — que nous pressentions du reste, — nous était moins connu. M. Ferrière ne se dissimule pas, malgré tout l'intérêt qu'il porte à l'école, la part énorme qu'a la famille dans la formation de la personnalité de l'enfant. Se basant sur des appréciations qui font autorité, il estime au 2 % seulement (n'est-ce pas trop peu?) l'influence de l'école dans cette formation. Voilà bien de quoi nous rendre modestes, nous qui prétendons volontiers, avec trop peu de modestie, souvent, que nous pouvons façonner à notre gré les « générations nouvelles ».

Quoi qu'il en soit, M. Ferrière suit avec un amour réconfortant et une clairvoyance sans égale le développement du jeune être dès le berceau jusqu'à la fin de l'adolescence. Son exposé a la sérénité qu'il réclame avant tout de l'éducateur. La première enfance, la seconde enfance et l'adolescence sont les étapes qu'il discerne dans cette éclosion. Que d'erreurs la lecture attentive de ces pages n'éviterait-elle pas aux parents! Nous voudrions qu'une fondation fût instituée qui prenne l'initiative de remettre ce livre à tous les jeunes ménages. Mais avant tout, il n'est pas un éducateur, public ou privé, qui devrait l'ignorer.

E. B.

Le Jeune Citoyen, Payot, Lausanne. — Cette publication, dont l'apparition coïncide avec l'ouverture des cours complémentaires, est toujours intéressante. Elle l'est particulièrement cette année, et pourra procurer plaisir et profit à d'autres qu'aux jeunes gens à qui elle est plus spécialement destinée.

Après la description, accompagnée d'illustrations suggestives, de quelques régions de notre pays, après les habituelles biographies de ceux qui ont servi ou servent encore fidèlement la patrie, l'ouvrage traite tour à tour, de façon claire et succincte, de questions techniques, ou économiques, ou sociales et nationales. Le civisme, la gymnastique, l'hygiène, l'héliothérapie y ont leur place, ainsi que la poésie et la musique.

La partie pratique présente des innovations que nous croyons heureuses : les problèmes d'arithmétique ont été remplacés par des questions de comptabilité (factures, devis, prix de revient, comptes, etc.), l'instruction civique y est présentée de façon originale et extrêmement captivante, et une étude détaillée des chemins de fer suisses constitue le programme de géographie (qu'une bonne carte aide à mieux comprendre).

Si nous ajoutons que quelques pages sont consacrées à certains grands faits historiques, quelques autres aux récentes manifestations de l'esprit national suisse, nous aurons donné une idée — trop imparfaite encore — de la richesse et de l'intérêt du *Jeune Citoyen*, dont les parents inconnus ont droit à nos sincères félicitations. A. R.

OUVRAGES REÇUS :

Manuel pratique de langue allemande, par A. Lescazes, maître d'allemand au collège de Genève. Première partie, 9me édition, 3 fr. Deuxième partie, 6me édition, 5 fr. Atar, Genève.

Cours d'histoire de la Suisse, par H. Elzingre : *Le premier livre d'histoire*, 5me édition. Atar, Genève.

Les nouvelles éditions de ces deux derniers ouvrages, avantageusement connus et employés dans plusieurs cantons romands, étant, dans l'ensemble, conformes aux précédentes, nous nous bornons, — ainsi que nous l'avons toujours fait en pareil cas, — à en signaler la publication à nos lecteurs.

INFORMATIONS.

Traitements vaudois. — Le deuxième débat du Grand Conseil vaudois n'a pas modifié dans l'ensemble les décisions prises dans la séance du 30 nov. Toutefois l'augmentation extraordinaire (prime) a été, sur proposition de la Commission, supprimée pour le corps enseignant secondaire ; les chiffres votés pouvant être, au moment où nous écrivons (7 décembre) considérés comme définitifs, nous les rappelons ci-dessous à l'intention de nos lecteurs non-vaudois :

Instituteurs : de 4000 à 6500 fr., institutrices : de 3500 à 5000 fr., maîtresses frœbeliennes : de 3000 à 4000 fr. Ces chiffres s'entendent avec logement fourni par la commune ou indemnité suffisante (minimum admis pour les localités rurales : instituteurs 600 fr., institutrices : 400 fr.)

Maîtres des collèges communaux : de 6500 à 10000 fr., maîtres des écoles cantonales : de 7500 à 11 000 fr. Ces chiffres s'entendent pour toutes choses.

Professeurs à l'Université : 12000 fr. au maximum.

Education physique. — L'association « Pro Corpore » organise pour les vacances de l'An, des cours subsidiés de patinage et ski, pour lesquels on peut se renseigner auprès de Mlle Vogt, professeur, rue Enning, Lausanne.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

Collection de Diapositives

pour l'enseignement de la géographie

Ces vues de la Suisse, éditées par la Société des Maitres de géographie comprennent 3 séries du format 8 ½ × 10

Prix : 1 fr. 80.

(Pour les membres de la Société ce prix est réduit à 1 fr. 40 l'exemplaire.)

Sur demande, la **liste des clichés** est envoyée gratuitement.

Ire Série (1917).

1. Erosion, 12 vues.
2. Alluvionnement, 4 vues.
3. Corrections et endiguements, 13 vues.
4. Glaciers et avalanches, 22 vues.

IIme Série (1913)

9. Localités, 74 vues.

IIIme Série (1920).

7. Types de végétation, 24 vues.
8. Types d'habitation, 45 vues.

Textes explicatifs (en langue allemande) : 1re série fr. 0.70, 2me série fr. 1.—, 3me série fr. 1.20.

Pour une commande de 6 vues de chaque série au minimum ces textes sont gratuits.

S'adresser, pour les commandes, à

M. le Dr Aug. Aeppli, professeur, Zurich 6.

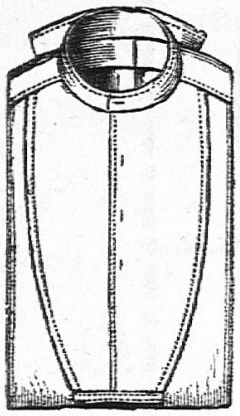

CH. DODILLE — RUE — HALDIMAND 11

CHEMISES :—: COLS

Trousseaux complets

pour Messieurs.

Luges et Patins

Ustensiles de cuisine
et de ménage.

FRANCILLON & Cie
Société anonyme
Lausanne
— Année de fondation 1722 —

Luges et Patins

LES LAMPES PHILIPS
SONT LES MEILLEURES.

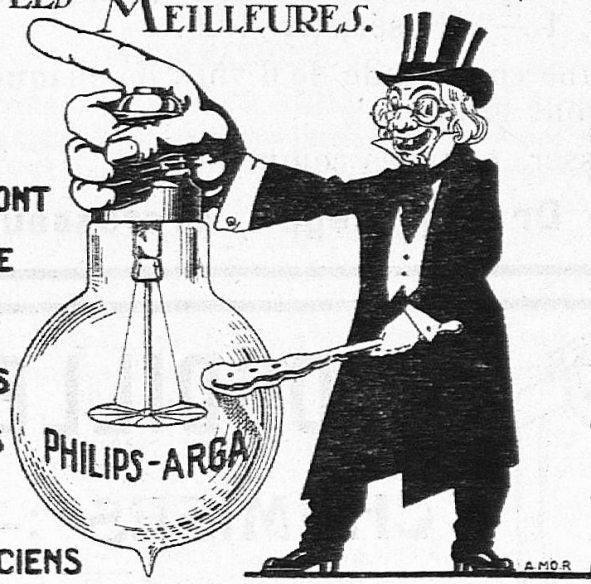

ELLES SONT
EN VENTE
AUPRÈS DES
SERVICES
ELECTRIQUES
ET
ELECTRICIENS

Représentant général et exclusif pour la Suisse romande et italienne
S. A. AMPÈRE. Lausanne.
• VENTE EN GROS EXCLUSIVEMENT •

P. 15659 L.

VÊTEMENTS coupe moderne

MAISON MODÈLE

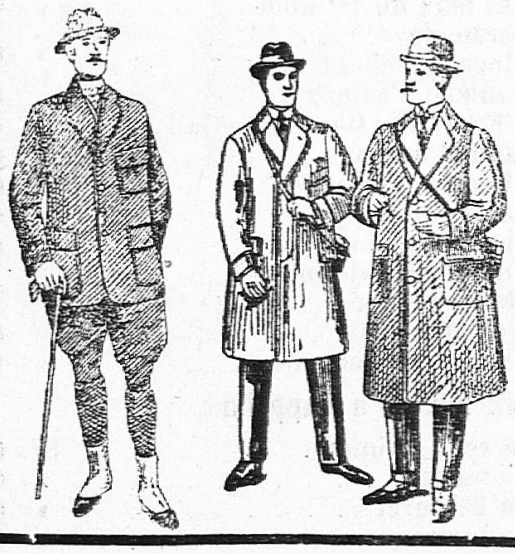

MAIER & CHAPUIS

LAUSANNE

Place & rue du Pont

COSTUMES SPORT

Manteaux de pluie

Toute la Chemiserie

10 % Au comptant, escompte aux instituteurs de la S. P. R.

Prix en chiffres connus

Fabrique spéciale

de

MOBILIER et MATÉRIEL pour ÉCOLES

Jules Rappa

GENÈVE

TABLEAUX NOIRS

PORTE-CARTES

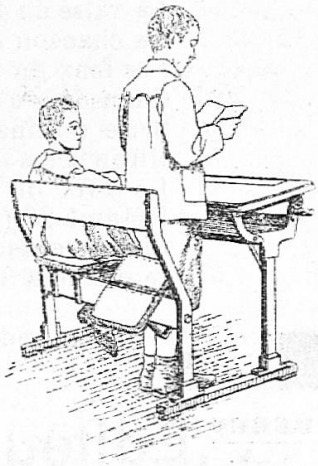

Demandez notre prix-courant.

Les modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.

DÉPOT DES JEUX ÉDUCATIFS DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

NOUVEAUTÉS CHORALES

Chœurs à quatre voix d'hommes a cappella :

3204.	*Barblan, E.*	Sache aimer	Fr. 0.50
3205.	—	La divine basse	» 0.50
2824.	*Bovy-Lysberg, C.*	Sur la montagne	» 0.50
2827.	*Combe, E.*	Au printemps	» 0.40
3226.	*Cattabeni. F.*	Pour le jour des morts	» 0.70
3176.	*Hæmmerli, L.*	Le moissonneur	» 0.35
2839.	*Hanni, C.*	La montée à l'alpage	» 0.35
3281.	*Jaques-Dalcroze, E.*	Libre Helvétie	» 0.40
3400.	—	Les feux du 1er août	» 0.50
3253.	*Mendelssohn, F.* / *Spohr, L.*	Sérénade / Eloge du chant	» 0.50
3254.	*Mendelssohn, F.*	Banquet d'adieux	» 0.60
3288.	*Metzger, F.*	L'Edelweiss (texte fr. et all.)	» 0.40
3287.	—	Le mal du pays	» 0.70
3255.	*Mozart, W. A.*	Chanson bachique	» 0.70
2990.	*Pesson, Ch.*	Les chanteurs	» 0.60
3252.	*Schumann, R.*	Chantons, rions	» 0.60
3114.	*Snell, E.*	Chalet abandonné / Matin d'hiver	» 0.35
3384.	—	Nocturne	» 0.35
3259.	*Wagner, R.*	Chœur des pèlerins	» 0.60

Chœurs à quatre voix mixtes a cappella :

3085.	*Chollet, A.*	Je veux t'aimer	Fr. 0.40
3372.	*Doret, G.*	L'absente	» 0.35
3373.	—	La bergerette	» 0.35
3374.	—	La brune	» 0.40
3375.	—	La chanson des adieux	» 0.50
3376.	—	Ils étaient deux	» 0.40
3377.	—	L'ingrate fille	» 0.35
3378.	—	Moïse	» 0.35
3379.	—	La pauvre âme	» 0.35
3380.	—	Rœseli	» 0.35
3399.	*Jaques-Dalcroze, E.*	Les feux du 1er août	» 0.50
3383.	*Snell, E.*	Matin d'hiver / Chalet abandonné	» 0.35

Chœurs à trois voix égales a cappella :

2747.	*Bischoff, J.*	Au delà (3 voix)	Fr. 0.25
3367.	*Doret, G.*	Chant des Suisses (2 ou 3 voix)	» 0.35
2619.	*Jaques-Dalcroze, E.*	La Genève des franchises (2 v.)	» 0.25
2620.	—	La valse du 1er juin (2 v.)	» 0.25
2621.	—	La chanson du joli juin (2 v.)	» 0.25
3490.	—	Les feux du 1er août (1 ou 2 v.)	» 0.40
2753.	*Martin, L.*	Chanson d'avril (3 v.)	» 0.50
2755.	*Nicole, L.*	Brise matinale (3 v.)	» 0.50
2756.	—	Hirondelles (3 v.)	» 0.50
2759.	*Plumhof, H.*	Le réveil du printemps (3 voix)	» 0.25
3264.	*Schubert, F.*	Psaume 23 (4 v.)	» 0.50
2878.	*Senger, H. de*	Chant de noces (2 v.)	» 0 25
2879.	—	le même à 3 voix	» 0.30

NOEL : Très grand choix de Noëls en tous genres
Envois en examen.

FŒTISCH FRERES S. A., Editeurs, à Lausanne

Neuchâtel et Vevey

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE. — E. VISINAND, éditeur responsable.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LVIme ANNÉE — No 51-52. LAUSANNE, 25 Décembre 1920

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: **J. Tissot**, instituteur, Jolimont 7, Lausanne.
JURA BERNOIS: **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE: **W. Rosier**, Professeur à l'Université.
NEUCHATEL: **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT : Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames : location à l'année.

Solde de la place disponible : 1 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie : Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.

ÉTRENNES DE L'ÉDUCATEUR

Il est temps de songer aux étrennes! L'*Educateur* n'est pas riche, assurément; mais il entend n'être point en reste et, grâce au concours d'amis précieux, il vient vous offrir à des prix très réduits les ouvrages *neufs* suivants :

1. *Paul Seippel :* **La Suisse au XIXe siècle.** Ecrits par les hommes les plus compétents, magnifiquement illustrés (plus de 800 gravures), ces *trois grands volumes* constituent une mine inépuisable de renseignements sur la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. Valeur 30 fr. **15 fr.**

2. *Capitaine de Vallière* : **Le régiment des gardes-suisses de France.** Superbe volume, avec 28 planches et portraits, qui intéressera vivement les lecteurs — nous ne disons pas les lectrices — de nos bibliothèques populaires. Valeur 7 fr. 50. **3 fr.**

3. *A. Vannier :* **La clarté française**, ou *L'art de composer, d'écrire, de se corriger*. Cet excellent ouvrage, dont nous offrons la *quatrième édition*, sera utilisé avec profit par tous ceux qui enseignent l'art difficile de la composition française. Valeur 4 fr. 50. **2 fr.**

4. *Liedbeek, C.-H.*, traduit par le *Dr Jentzer :* **Manuel de gymnastique suédoise.** — Très utile pour la préparation des leçons de gymnastique prévues au programme; nombreux clichés. Valeur 8 fr. **3 fr.**

5. *Paul Chauvet :* **Guide expérimental** pour l'enseignement des sciences physiques et naturelles. Cet ouvrage rendra de précieux services aux maîtres du degré supérieur. Valeur 2 fr. 40. **1 fr. 20.**

Et voici pour le délassement :

6. *Frédéric Amiguet :* **Les abbayes vaudoises**, histoire des sociétés de tir. Valeur 4 fr. 50. **2 fr.**

7. *Edouard Rod :* **Luisita**. Nouvelle. Valeur 3 fr. (relié). **1 fr. 50.**

8. *Sémène Zemlak :* **Sous le knout**. Roman. Valeur 4 fr. 50. **2 fr.**

9. *Camille Mars :* **Pas jolie.** Roman. Valeur 5 fr. (relié). **2 fr. 50.**

10. *Virgile Rossel :* **Jours difficiles.** Roman. Valeur 7 fr (relié). **3 fr.**

11. **Silence Jardine.** Roman traduit de l'anglais (bien que Silence Jardine soit neuchâteloise par l'éducation); 2 volumes. Valeur 7 fr. 50. **3 fr.**

Enfin, pour donner satisfaction à vos jeunes enfants :

12. **Albums à colorier :** *a*) Pif-Paf-Pouf, **60 cent.**; *b*) Pierre-Paul et leurs amis, **80 cent.**, et *c*) Tous les sports, **80 cent.**, au lieu de 2 fr. et 2 fr. 50 en librairie.

Tous ces volumes seront expédiés jusqu'à épuisement, franco pour tout envoi de 3 fr. et au-dessus, contre remboursement. On souscrit par simple carte adressée à la *Gérance de l'Educateur*. Il est permis de commander plusieurs exemplaires d'un même livre.

AVIS IMPORTANT

Ensuite du contrat passé entre la Maison ***PAYOT & Cie et la Société pédagogique de la Suisse romande***, Messieurs Payot & Cie deviennent les éditeurs de notre journal. Celui-ci comprendra deux parties distinctes : ***L'Educateur***, essentiellement pédagogique, et le ***Bulletin***, organe corporatif des sections de la S. P. R.

Les prix d'abonnement sont fixés comme suit :

Edition complète ***(Educateur et Bulletin)***	***10.—***
Educateur seul	***8.—***
Bulletin seul (pour les membres des sections cantonales)	***6.—***

Tout ce qui concerne les abonnements de 1921 doit être adressé au nouveau gérant ***M. Oscar JAN, inst., les Jordils, Lausanne***, qui s'occupera également des ***Etrennes*** à partir du 1er janvier.

Le gérant en charge : E. VISINAND.

Un jeune instituteur bernois cherche pension et leçons de français

chez un collègue romand, pour la dernière semaine de l'année. Offres à **Oscar Schärer**, instituteur, Ostermundigen (Berne).

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

La plus ancienne compagnie suisse d'assurances sur la vie.
Service principal fondé en 1857.

Mutuelle pure. — Pas de responsabilité personnelle des assurés.

Le plus important portefeuille d'assurances suisses.

Tous les bonis aux assurés.

Par suite du contrat passé avec la *Société pédagogique de la Suisse Romande*, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à M. **J. Schæchtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11, **Lausanne.**

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux.

NOUVEAUTÉS POUR LES ÉTRENNES

LES DISCIPLES, par *Noëlle Roger*. Un volume in-16 Fr. **4.50**

Ce que certains disciples des grands utopistes ont fait de la Russie à l'heure de la tourmente, ce drame émouvant au milieu du grand drame, en un mot toute la tragédie russe condensée en un épisode significatif... tel est ce livre passionnant. Qui pourrait rester indifférent au spectacle de l'angoissante débacle de l'immense Russie !

NOUS, PENDANT CE TEMPS, par *M. Porta*. Un volume in-16 . . . . . Fr. **4.50**

«... Tout un pêle-mêle charmant, sans prétentions, sans gros effets, une causerie, des réflexions cocasses, profondes à l'occasion, mais en passant... Bref, de la fantaisie, un grain de folie sans quoi les choses et les gens ne seraient que ce qu'elles sont et que ce qu'ils sont, du bon sens nonobstant, beaucoup de bon sens qui sait regretter le passé et se contenter du présent.» B. VALLOTTON.

LÉGENDES DES ALPES VAUDOISES, par *Alfred Ceresole*. Edition de 1920. Un volume in-16 . . . . Relié Fr. **7.—**
Broché Fr. **5.—**

Au moment où les Alpes s'ouvrent de toutes parts devant l'industrialisme qui les dépoétise, c'est presque un devoir pour cette génération de connaître les légendes et traditions si caractéristiques du génie de nos montagnards ; elles ont entouré longtemps nos sommets d'un nimbe de poésie naïve et charmante. *Les Légendes des Alpes vaudoises* sont comme un écho d'un temps qui n'est plus et de croyances évanouies. Penchons-nous pour les écouter avant qu'elles soient oubliées à jamais.

Suzanne GAGNEBIN

PETITE NELL, nouvelle édition. Un volume in-16.
Broché Fr. **4.50;** Relié Fr. **7.—**

SŒUR VIC, nouvelle édition. Un volume in-16.
Broché Fr. **4.50;** Relié Fr. **7.—**

Les livres de Mme Suzanne Gagnebin ont un succès à nul autre pareil : les éditions succèdent aux éditions ; on les traduit dans une foule de langues ; on les lit, on les relit, on ne s'en lasse jamais. On sait qu'on peut les mettre en toutes les mains ; on est certain qu'on y trouvera un style élégant et gracieux, un récit plein d'émotion et de cœur, de sages leçons et d'excellents exemples sans rien de prêcheur, des caractères touchants et sympathiques.